



Caméra de surveillance

Par lebeotien

Bonjour,

Hier mon voisin, (déjà décrit dans un autre sujet...) a décidé de mettre des caméras de surveillance droit sur ma propriété.

Je me suis déplacé à la gendarmerie pour exposer ceci, mais la réponse a été il a le droit, il faut juste qu'il floute les images !!! pas de plainte acceptée car pas de leur ressort apparemment.

De quelle manière faire cesser ce litige ?

Merci

Par vivi2501

bonsoir

""

Mon voisin a installé une caméra qui filme mon domicile, quels sont mes recours ?

[url=https://www.cnil.fr/fr/cnil-direct/question/mon-voisin-installe-une-camera-qui-filme-mon-domicile-quels-sont-mes-recours]https://www.cnil.fr/fr/cnil-direct/question/mon-voisin-installe-une-camera-qui-filme-mon-domicile-quels-sont-mes-recours[/url]

"

Par yapasdequoi

Bonjour,

Vous pouvez porter plainte directement auprès du procureur.

[url=https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1435]https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1435[/url]

Il est interdit de filmer la propriété voisine ou la voie publique.

[url=https://www.cnil.fr/fr/cnil-direct/question/mon-voisin-installe-une-camera-qui-filme-mon-domicile-quels-sont-mes-recours]https://www.cnil.fr/fr/cnil-direct/question/mon-voisin-installe-une-camera-qui-filme-mon-domicile-quels-sont-mes-recours[/url]